Image not found or type unknown

Quelle est la durée entre la conciliation et le divorce?

Par **orion82MT**, le **13/03/2009** à **20:34**

Suite au précedent, j'avais oublier, de vous demander donc, quelle peut etre la durée entre la conciliation, et le jugement de divorce proprement dit.

Ceci pour savoir si le juge va alors prendre connaissance de certains certificats concernant la santé de mon épouse. Surtout un ou elle est signalée, comme "" atteinte de troubles psychiques invalidants sévéres" et aussi un constat d'huissier de son départ.

Elle n'a pas toute ces facultées, car comme elle fait signaler, un passage en hopital psychiatriqUE. Sans pour autant ne pas oublier quelle a fait trois quatres séjours dans une clinique spécialisée.

J'avais donner tous ces papiers a mon avocat qui n'en a pas fait la moindre allusion, lors de la conciliation.

Nous avions aussi parler que la pension alimentaire ne soit réglable qu'a la fin du crédit. Et je me retrouve a falloir le régler dés le mois prochain. 150 €

La fin de ce crédit, qui est en fait un rachat, de sept crédits pour elle et de deux pour moi, pour un montant de 418 €.

Dans mon budget, avec toutes ses charges, il ne me restait que ces 150 € pour renouveller, les mois a suivre.

Je cours vers la banque route, c'est évident. Si j'avais pas les frais de mon avocat encore passons. Rien que pour lui pratiquement toutes mes réserves y sont ou y vont passer.2600€ sans oublier que le plus petit renseignements coute 70 € en plus.

J'éspère que le juge,au dernier jugement définitif sera un peu plus indulgent.

Ma trés chére ex, m'avait prédit que je serais sdf, elle m'y a pousser. Et je regrette d'avoir obéi a la convocation . Mais voila j'ai mis les pieds, dans un sale trou et je mis suis couper les chevilles.
Je dois revoir mon défenseur le 25 mais ça va couter 70 € a chaque fois en plus des 2600.

Alors quoi faire pour éviter de faire, d'autre entorses ???merci a vous tous.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés